

LES « TROIS GLORIEUX » :
LE TOURNANT DE 1830
CHEZ CHATEAUBRIAND, GUIZOT
ET MICHELET

Michel CASTA

Pour évoquer 1830 dans le feu de l'actualité ou pour en parler dans les années encore brûlantes qui ont suivi, il ne fallait pas moins convoquer trois personnalités qui ont partagé le sentiment de vivre de grands événements au cours des journées révolutionnaires de Juillet. Plus que témoins, ils en ont été aussi les acteurs plus ou moins consentants. Leurs discours et leurs écrits rapportent leurs impressions à chaud tout comme ils révèlent leurs engagements. Chateaubriand, Guizot et Michelet font aussi œuvre d'historiens — le genre historique est en cours de constitution et reste encore très hybride — et, par là même, ils livrent leur interprétation des événements à la lumière de leurs conceptions plus globales de l'histoire.

1. L'histoire personnelle

Des trois personnalités dont il sera question ici, c'est chez Chateaubriand que l'idée d'un tournant personnel lié aux événements de 1830 est le plus nettement exprimée : « Trois catastrophes ont marqué les trois parties de ma précédente vie : j'ai vu mourir Louis XVI pendant ma carrière de voyageur et de soldat ; au bout de ma carrière littéraire, Bonaparte a disparu ; Charles X, en tombant, a fermé ma carrière politique¹ ». Des trois événements qu'il retient dans les *Mémoires*, 1793, 1815 et 1830, le dernier n'est pas le moindre puisqu'il détermine cette ultime période de sa vie, au cours de laquelle il jette un nouveau regard rétrospectif sur lui-même. Entreprise en 1809, la première rédaction

¹ Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, liv. XXXIV, chap. 10, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1951, t. II, p. 482. Dans l'avant-propos des *Études historiques* (1831), Chateaubriand écrit également : « J'ai commencé ma carrière politique avec la Restauration, je la finis avec la Restauration. Ce n'est pas sans une secrète satisfaction que je me trouve ainsi conséquent avec moi-même » (cité dans *Mémoires d'Outre-Tombe*, liv. XXXV, chap. 5, t. II, p. 497).

des *Mémoires de ma vie* est terminée après 1822, peut-être en 1826. Mais la révolution de 1830 lui ayant fait abandonner ses charges et ses dignités, Chateaubriand entreprend de faire des *Mémoires* sa grande œuvre. Un nouveau manuscrit est établi en 1834 avant qu'il ne modifie son projet en vue de publication au risque d'« hypothéquer sa tombe² ».

Dans les pages qui évoquent très précisément les journées de Juillet, Chateaubriand présente le tableau du drame qui se noue. Revenu précipitamment de Dieppe où il devait séjourner, il arrive à Paris :

J'aperçus le drapeau tricolore flottant ; je jugeai qu'il ne s'agissait pas d'une émeute, mais d'une révolution. J'eus le pressentiment que mon rôle allait changer : qu'étant accouru pour défendre les libertés publiques, je serais obligé de défendre la royauté³.

Le doute s'installe cependant. Dans une lettre à madame Récamier, datée du 29 juillet, il fait état des craintes nées des souvenirs de la grande révolution et de son impuissance face aux événements :

Vous jugez dans quel état j'ai trouvé madame de Ch[ateaubriand]. Les personnes qui, comme elle, ont vu le 10 août et le 2 septembre [1792], sont restées sous l'impression de la terreur. [...] Je ne vous parlerai pas de moi ; ma position est pénible, mais claire. Je ne trahirai pas plus le Roi que la Charte, pas plus le pouvoir légitime que la liberté. Je n'ai donc rien à dire ni à faire ; attendre et pleurer sur mon pays⁴.

Pendant les journées de Juillet, Chateaubriand s'efface donc. Tout au plus est-il convoqué au palais du Luxembourg au milieu de vingt-cinq ou trente pairs où il défend, contre le général Sebastiani, l'idée que l'opinion reste favorable à la Charte et que, après le retrait des ordonnances, il serait de l'honneur et de la loyauté des pairs de soutenir le Roi. En témoin direct, il décrit mais juge aussi les faits qui se déroulent dans Paris, condamnant ici la violence déployée, surtout quand il s'agit de sujets étran-

² Maurice Levaillant, Introduction aux *Mémoires d'Outre-Tombe*, op. cit., t. I, p. XII-XIII.

³ *Mémoires d'Outre-Tombe*, liv. XXXII, chap. 8, t. II, p. 395.

⁴ *Ibid.*, p. 396.

gers, là déplorant l'ouverture des prisons, le 28 juillet, considérée comme une incitation à de nouveaux crimes. C'est l'acteur qui s'exprime quand il propose que le duc d'Orléans devienne régent pendant la minorité du duc de Bordeaux, futur Henri V. En vain. La Charte est révisée et le duc d'Orléans devient le roi des Français. Ultime rebondissement personnel de ces événements, Chateaubriand refuse de prêter serment de fidélité à Louis-Philippe et démissionne de la pairie, abandonnant une pension de 12000 francs.

Près d'un an plus tard, Chateaubriand présente une autre vision des événements. La publication des *Études historiques* fait oublier les revers de situation et de fortune, le sentiment d'être entré dans une nouvelle époque efface le souvenir des débordements révolutionnaires et de l'échec politique :

Je ne voudrais pas, pour ce qui me reste à vivre, recommencer les dix-huit mois qui viennent de s'écouler. On n'aura jamais une idée de la violence que je me suis faite ; j'ai été forcé d'abstraire mon esprit dix, douze ou quinze heures par jour, de ce qui se passait autour de moi, pour me livrer puérilement à la composition d'un ouvrage dont personne ne lira une ligne. Qui lirait quatre gros volumes lorsqu'on a bien de la peine à lire le feuilleton d'une gazette ? J'écrivais l'histoire ancienne, et l'histoire moderne frappait à ma porte ; en vain je lui criais : "Attendez, je viens à vous". Elle passait au bruit du canon, emportant trois générations de rois⁵.

Quand Chateaubriand dit entrer dans une nouvelle vie avec la révolution de 1830, Guizot ne fait que confirmer son choix de la carrière politique. D'ailleurs, si l'on suit Pierre Rosanvallon, il faudrait éviter de dissocier « le théoricien de la Restauration du praticien de la monarchie de Juillet », de fragmenter « les phases ou les figures de l'intellectuel libéral, de l'opportunisme bourgeois, du ministre réactionnaire⁶ ». Depuis la fin de l'Empire et sous la Restauration, Guizot a acquis une riche expérience de professeur d'histoire et d'homme de cabinet ministériel, les fonctions alternant au gré des régimes et des ministères. S'il prend une part

⁵ Chateaubriand, avant propos des *Études historiques*, 1831, nouvelle édition, Paris, Garnier, 1873, p. 3. Repris dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, liv. XXXV, chap. 4, t. II, pp. 495-496.

⁶ Pierre Rosanvallon, *Le Moment Guizot*, Paris, Gallimard, p. 267.

active à la nouvelle monarchie constitutionnelle qui sort de la révolution de Juillet, c'est notamment parce qu'il est député du Calvados depuis janvier 1830. Chateaubriand ne manque d'ailleurs pas de souligner son rôle dans les suites de cette élection : « Les journées de Juillet ayant trouvé M. Guizot député, il en est résulté que je suis devenu en partie la cause de son élévation politique : la prière de l'humble est quelquefois écoutée du ciel⁷ ». Votant l'adresse des 221 et prenant position contre les ordonnances de juillet, Guizot est l'un des artisans de l'avènement de Louis-Philippe et se félicite qu'une nouvelle phase constitutionnelle advienne. Lors du débat relatif aux troubles et incidents survenus pendant et après le procès des ministres de Charles X, il rappelle ce qu'a été le gain le plus précieux de Juillet, la liberté :

Nous ne devons jamais oublier que nous vivons et devons vivre sous un régime de liberté, c'est-à-dire de liberté pour le faux comme pour le vrai, pour le mal comme pour le bien, pour un langage inconvenant, violent, grossier comme pour un langage vrai et mesuré. Il serait vain de prétendre étouffer toutes les erreurs, relever tous les mensonges, toutes les inconvenances, toutes les mauvaises paroles⁸.

Quand Chateaubriand sort de politique et que Guizot y entre, Michelet, le plus jeune des trois — il est né en 1798 —, reste en marge des événements et des débats qui ont suivi. Son *Journal* est d'ailleurs interrompu depuis le 6 mai. Les événements qui se déroulent l'exaltent ; il écrit à Poinsoy :

Mon ami, au moment où j'écris ceci, je me sens saisi d'un sentiment singulier. C'est terreur, c'est enthousiasme. J'entends venir, du côté des Tuileries, un bruit immense comme le cri de 20 000 hommes. [...] Mon ami, cette grande voix réalise le peuple dans mon imagination ; il me semble qu'il se livre comme un seul homme, indigné de la perte de sa liberté⁹.

⁷ *Mémoires d'Outre-Tombe*, liv. XXXII, chap. 5, t. II, p. 485.

⁸ François Guizot, Discours du 29 décembre 1830, dans *Histoire parlementaire de la France : recueil complet des discours prononcés devant les Chambres de 1819 à 1848*, Paris, Michel Lévy frères, 1863-1864, p. 167.

⁹ Jules Michelet, *Journal*, t. 1, 1828-1848, Viallancix, Paul, (ed), 1959, Paris, Gallimard, p. 36-37.

Mais il paraît plus préoccupé par l'installation du nouveau régime et par les places à prendre. Le 10 août, jour où Guizot reçoit le ministère de l'Intérieur, il écrit à Edgar Quinet corrigeant alors les épreuves de *La Grèce moderne* :

Il faut venir sur-le-champ, mon ami, tout s'organise. Les places vont être enlevées assez rapidement. La vôtre se trouvera sans peine, si vous arrivez à temps. Vos amis sont au pouvoir, Guizot à l'Intérieur et à l'Instruction Villetain, ou Vatemesnil, ou Cousin. Hâtez-vous donc. Voilà le seul conseil que je crois vous donner maintenant¹⁰.

Michelet lui-même vise un poste de bibliothécaire, au Louvre, à l'Arsenal ou à Sainte-Genève. « L'ambition qui me gagne [...] », écrit-il à Mme Guizot ce même 10 août¹¹. En septembre, sur intervention de Guizot, il est désigné comme précepteur de la princesse Clémentine, fille de Louis-Philippe, comme il avait été chargé de l'éducation de la fille de la duchesse de Berry avant la révolution. En octobre, il est nommé chef de la section historique des Archives nationales. La chaire d'histoire et de morale au Collège de France étant vacante après le départ de Daunou, il pose sa candidature en novembre, mais elle échoue en juin 1831. Dans le même temps, Michelet publie *l'Histoire de la République romaine*, tirée d'un cours à l'École normale où il enseigne depuis 1827, et rédige *l'Introduction à l'histoire universelle*. Ce n'est pas tant la carrière que le métier qui constitue le tournant dans la vie de Michelet : « J'ai commencé à être, c'est-à-dire à écrire, à la fin de 1830 »¹². Les journées de Juillet sont restées pour lui, comme il l'avait dit à Poinso, la source de son inspiration. La préface de *l'Histoire de France* commence par ces mots :

Cette œuvre laborieuse d'environ quarante ans fut conçue d'un moment, de l'éclair de Juillet. Dans ces jours mémorables, une grande lumière se fit, et j'aperçus la France¹³.

¹⁰ Cité dans Paul Vialaneix, *Michelet, les travaux et les jours*, Paris, Gallimard, 1998, p. 116.

¹¹ *Ibid.*, p. 117.

¹² Note de 1868 citée dans Paul Vialaneix, *La voie royale. Essai sur l'idée de peuple dans l'œuvre de Michelet*, 1959, Paris, Flammarion, 1971, p. 232.

¹³ Jules Michelet, Préface de *L'Histoire de France*, 1869, Paris, Marpon et Flammarion, 1879, p. 1.

Pour des motifs différents, à des niveaux de sensibilité variables, chacun des trois auteurs trouve dans son histoire propre un écho retentissant à la révolution de Juillet, au point que, chez Chateaubriand et Michelet, proches par leur culture catholique, l'ampleur de l'événement collectif, peut-être providentiel, semble déterminer la destinée personnelle.

2. *L'histoire au présent*

Passé ce premier niveau de lecture d'une histoire individuelle, il est nécessaire de s'interroger sur cette manière que les contemporains ont de raconter, de décrire, voire d'expliquer l'histoire la plus immédiate quand l'événement les surprend, qu'ils sont emportés par l'action et que le sens du présent paraît sur le point de leur échapper. L'action qui se déroule encore et la subjectivité semblent alors s'opposer au recul de l'histoire. S'interrogeant après coup sur « ce que sera la révolution de Juillet », Chateaubriand établit nettement la distinction entre les deux registres du récit et du commentaire¹⁴ :

J'ai peint les trois journées à mesure qu'elles se sont déroulées devant moi ; une certaine couleur de contemporanéité, vraie dans le moment qui s'écoule, fausse après le moment écoulé, s'étend donc sur le tableau. [...] Pour juger impartialement de la vérité qui doit rester, il faut donc se placer du point de vue d'où la postérité contempera le fait accompli¹⁵.

N'y aurait-il donc de bonne histoire que froide ?

Les historiens anciens, Hérodote ou Thucydide plus encore, ont au contraire porté crédit au témoignage direct, la proximité temporelle de l'événement garantissant la vérité du récit. L'idée d'un récit qui serait une simple copie du passé, son fidèle miroir est abandonnée progressivement depuis la Renaissance et sous les

¹⁴ Étudiant *L'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Philippe Antoine a mis en évidence cette construction du texte chez Chateaubriand, qui se présente comme « un entrecroisement incessant de fragments commentatifs et narratifs, et de procédures qui lient ensemble ces deux "mondes" ». *Les Récits de voyage de Chateaubriand. Contribution à l'étude d'un genre*, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 206.

¹⁵ *Mémoires d'Outre-Tombe*, liv. XXXIV, chap. 9, t. II, p. 477.

Lumières. Les historiens du XIX^e siècle mettent en doute la fiabilité du témoignage oral, récit de la mémoire, pour privilégier le document écrit soumis à la critique : l'histoire se détache du présent par la distinction de l'univers temporel de l'historien et de celui du monde qu'il étudie. Les deux types d'histoire, l'une faite de chroniques, témoignages et souvenirs, riche de la mémoire présente, l'autre, intelligence du passé, semblent donc inconciliables, voire contradictoires.

Cette mise à distance d'un passé considéré comme irrémédiablement révolu, correspond aussi à l'abandon d'une conception cyclique du temps « au profit d'une représentation linéaire, téléologique, de la temporalité, sous-tendue par l'idée de progrès et d'une vision de l'histoire comme processus¹⁶ ». La Révolution française ne pourra pas avoir à nouveau lieu, même si les craintes des contemporains sont alimentées par les souvenirs ou par les récits des heures tragiques de 1793. Pour Chateaubriand, la Révolution est d'abord la continuation de la révolution sociale inachevée mais symboliquement interrompue lors de l'exécution du Roi : « Le principe de la souveraineté du peuple s'est substitué au principe de la souveraineté royale, la monarchie héréditaire changée en monarchie élective¹⁷ ». Ni la Révolution, ni l'Empire n'ont pu achever la révolution profonde de la société et la Restauration a, malgré ses erreurs, préparé cet aboutissement en instaurant « l'esprit d'humanité, de légalité et de justice¹⁸ ».

Plus encore que Chateaubriand, Guizot considère l'avènement de la monarchie de Juillet comme l'aboutissement ultime de la Révolution. Pour lui, ce nouveau régime peut enfin mettre un terme au conflit qui divise la société française, déchirée entre noblesse et clergé d'une part, tiers état de l'autre, puis entre riches et pauvres. Ce régime peut enfin « s'appuyer sur la nation tout entière, cette nation homogène, compacte, sans distinctions des classes¹⁹ ». Après les phases destructrices de la Révolution, il est désormais possible de passer à la reconstruction constitutionnelle. La monarchie parlementaire produit la synthèse historique

¹⁶ Gérard Noiriel, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Paris, Hachette, 1998, p. 9.

¹⁷ *Mémoires d'Outre-Tombe*, liv. XXXIV, chap. 9, t. II, p. 479.

¹⁸ *Ibid.*, p. 478.

¹⁹ François Guizot, Discours du 29 décembre 1830, *op. cit.*, p. 178.

parfaite entre les principes de la Révolution — égalité devant la loi, liberté pour tous — et l'institution monarchique qui donne sa cohérence à la nation²⁰. Il faut certes à Guizot justifier la contradiction entre le renversement de la légalité et l'instauration d'un nouvel ordre durable et donner une légitimité au fondement de la révolution de Juillet. Pour surmonter cette contradiction, il dissocie la rupture dynastique et la continuité du principe monarchique. Pour justifier la révolution de Juillet, il fait non seulement de 1830 la « nécessité » de terminer 1789, mais aussi de la considérer comme un nouveau 1688, idéal de la révolution pacifique²¹.

Guizot conçoit 1830 comme une révolution qui donne la liberté avec l'ordre : « Décidée à ne pas subir les ordonnances de Juillet, la France voulait une révolution qui ne fut pas révolutionnaire et qui lui donnât, du même coup, l'ordre avec la liberté²² ». La révolution de Juillet met fin au dilemme de l'ordre opposé à la révolution et au progrès. Désormais, ordre et progrès ne font qu'un. Cependant, Guizot semble ignorer le rejet fondamental de la monarchie par les républicains pour qui la révolution est encore devant. De même, il ne parvient pas à intégrer les nouvelles dynamiques sociales nées de l'industrialisation et de l'urbanisation.

Ni aboutissement ultime, ni avènement absolu, 1830 est pour Michelet le moment du triomphe de la liberté sur la fatalité, thème qui traverse l'*Introduction à l'histoire universelle*²³ :

Avec le monde a commencé une guerre qui doit finir avec le monde et pas avant ; celle de l'homme contre la nature, de l'esprit contre la matière, de la liberté contre la fatalité. L'histoire n'est autre chose que le récit de cette interminable lutte²⁴.

²⁰ Pierre Rosanvallon, *op. cit.*, pp. 201-212.

²¹ *Ibid.*, pp. 270-274. La référence au cas anglais qui sert de point de comparaison est fréquente chez les auteurs de la Restauration (Villemain, *Histoire de Cromwell*, 1819) et évidente chez l'auteur de l'*Histoire de la révolution d'Angleterre* (1826-1827).

²² François Guizot, *Trois générations, 1789-1830-1848*, 1863. Cité dans P. Rosanvallon, *op. cit.*, p. 270.

²³ Cf. Pierre Bénichou, *Le temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Gallimard, 1977.

²⁴ Jules Michelet, *Introduction à l'histoire universelle*, 1831, édition de 1882, Paris, Calmann Lévy, p. 90.

Près de trente ans plus tard, Michelet reprend la même formule, rappelant le moment où s'est présentée à lui la révélation de la destinée humaine :

Mes premières pages après Juillet, écrites sur les pavés brûlants, étaient un regard sur le monde, l'Histoire universelle, comme le combat de la liberté, la victoire incessante sur le monde fatal, bref comme un Juillet éternel²⁵.

Chez Michelet, 1830 est aussi et avant tout l'acte de naissance de l'écrivain.

La révolution de 1830 n'est donc pas seulement un achèvement ; elle porte un avenir, comme l'a souligné Chateaubriand. L'événement devient alors avènement²⁶. Quoique fidèle défenseur de la Charte, dans son discours du 7 août 1830, Chateaubriand présente à plusieurs reprises la république comme le régime qui adviendra inéluctablement : « La république représentative est sans doute l'état futur du monde, mais son temps n'est pas encore arrivé²⁷ ». C'est pour cette raison qu'il s'oppose à la modification de la Charte qui ne peut que précipiter l'avènement de la république. Tandis que la révolution de Juillet rompt avec le passé en instituant l'égalité — bientôt garantie par l'instruction — et le matérialisme, Chateaubriand voit le christianisme comme seul avenir du monde. Ainsi s'ébauche une théorie des âges de l'humanité qui n'est pas sans analogie avec celle des âges de l'homme, ou avec la propre vie de Chateaubriand telle qu'il la présente.

Tournant dans la vie des auteurs, la révolution de Juillet est aussi un tournant dans l'histoire. Il faut donc revenir à cet événement unique, à cette révolution dont Michelet fait du peuple la grande figure collective, déjà glorifiée avant qu'il ne lui consacre un livre à part en 1846 :

²⁵ Jules Michelet, Préface à *l'Histoire de France*, 1869, Paris, Marpon et Flammarion, 1879, p. 11.

²⁶ Gérard Noiriel (*op. cit.*, p. 35) rapproche des deux termes à propos de la Révolution française et non de 1830.

²⁷ *Mémoires d'Outre-Tombe*, liv. XXXIV, chap. 7, t. II, p. 467.

Ce que la révolution de Juillet offre de singulier, c'est de présenter le premier modèle d'une révolution sans héros, sans noms propres ; point d'individu en qui la gloire ait pu se localiser. La société a tout fait. La révolution du XIV^e siècle s'expia et se résuma dans la Pucelle d'Orléans, pure et touchante victime qui représenta le peuple et mourut pour lui. Ici pas un nom propre ; personne n'a préparé, n'a conduit ; personne n'a éclipsé les autres. Après la victoire, on a cherché le héros ; et l'on n'a trouvé que le peuple²⁸.

Plus idéaliste que Chateaubriand et à l'évidence héritier de Vico, Michelet reprend ici la théorie des âges lue et traduite quelques années auparavant dans *Scienza nuova* où à l'âge des dieux du temps des sociétés patriarcales succède celui des héros des sociétés aristocratiques puis celui des hommes en même temps que triomphent la science et la philosophie²⁹.

3. Questions de méthode

En un temps où l'institution historique en est encore à ses prémices, la légitimation de l'écriture de l'histoire se pose encore peu. Il faut être Chateaubriand pour écrire : « J'ai fait de l'histoire, et la pouvais écrire³⁰ ». C'est bien à ce titre d'acteur que les écrivains contemporains écrivent sur le monde qui les entoure, ne se posant guère de question méthodologique sur l'histoire du temps présent. La contemporanéité est fortement présente dans l'œuvre de Chateaubriand qui sent le besoin d'écrire quand des événements nouveaux se produisent et que l'histoire s'accélère. Avant les *Mémoires*, il y a un antécédent chez Chateaubriand : l'*Essai sur les révolutions* qu'il rédige en 1797 tente de rendre compte du « déluge » qui s'est abattu sur la France ; il centre son essai sur la description de la Terreur qu'il a

²⁸ Jules Michelet, *Introduction à l'histoire universelle*, op. cit., pp. 91-92.

²⁹ Giambattista Vico, *Principi d'una Scienza nuova*, Naples, 1725, 1730 et 1744. *Principes de la philosophie de l'histoire, traduits de la « Scienza nuova » de J.B. Vico, et précédés d'un discours sur le système et la vie de l'auteur, par Jules Michelet, professeur d'histoire au collège Sainte-Barbe*, Paris, 1827.

³⁰ *Mémoires d'Outre-Tombe*, liv. XXXIV, chap. 8, t. II, p. 936.

observée depuis sur d'autres rives mais qui constitue néanmoins l'objet central de sa vision de la Révolution³¹.

Il est d'ailleurs remarquable de relever que les textes sur 1830 vu par nos trois auteurs n'appartiennent pas ou qu'imparfaitement au genre historique : mémoires, discours, « introductions historiques »... Plus encore, les deux historiens que l'on peut qualifier de professionnels, Guizot et Michelet, n'ont guère écrit sur l'histoire contemporaine comprise comme l'histoire de la France et de l'Europe depuis la Révolution française qui a provoqué, selon Ranke, une rupture dans l'histoire moderne commencée en 1492. Leurs travaux s'attachent à étudier les époques anciennes, de l'Antiquité aux temps modernes, certes avec l'arrière pensée de mieux comprendre le présent. En 1831, Michelet publie *l'Histoire de la République romaine*, tandis que *l'Histoire de la Révolution française* ne viendra que plus tard (1847-1853), bien après les histoires de Mignet (1820) et de Thiers (1823-1827).

Le cas de Guizot est encore plus remarquable dans la mesure où il n'écrit pas d'histoire de la Révolution française, tandis que *l'Histoire de la révolution d'Angleterre* commence à paraître en 1827. Pourquoi ? Il ne s'en explique pas. Pierre Rosanvallon estime que c'est en raison de son interprétation même de la Révolution, telle qu'elle apparaît non dans des écrits majeurs, mais dans des articles et des recensions, dans des écrits politiques tel *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel* publié en 1820³². Pour Guizot, la révolution moderne n'est pas le symptôme d'un événement qui éclate, mais le résultat de ce qui s'est passé. Il ne fait pas l'histoire de la Révolution, mais il en fait la théorie et la genèse : le lent développement des principes de liberté, d'égalité, l'émergence du Tiers État, la formation des États-nation. La Révolution n'est donc que l'aboutissement de la civilisation moderne. Tandis que la plupart de ses ouvrages ont été peu réédités après leur première publication, ses livres d'histoire — des cours, prototypes de la synthèse

³¹ Marc Fumaroli, « Penser à chaud la Révolution : Chateaubriand et Burke », *Commentaire*, n° 95, automne 2001, pp. 511-524.

³² Pierre Rosanvallon, *op. cit.*, p. 205.

historique — sont devenus très tôt des classiques, couramment distribués comme ouvrage de prix : on compte 19 éditions françaises de l'*Histoire de la civilisation de l'Europe* entre 1829-1832 et 1882 ; 15 éditions de l'*Histoire de la civilisation française* de 1830 à 1884 ; 12 éditions de l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* jusqu'aux années 1880³³.

L'institution historique dont Guizot a été un des principaux piliers évacue partiellement l'histoire contemporaine et se construit dans l'idée de donner des sources originales à l'histoire des temps plus anciens. De 1823 à 1835, Guizot fait paraître les 30 volumes de la « Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la Monarchie française jusqu'au XIII^e siècle » ; parallèlement à son *Histoire de la révolution d'Angleterre*, il publie 25 volumes de sources relatives à cette *Histoire*. Nommé ministre de l'Instruction en 1832, il donne de nouvelles impulsions à l'institution historiques en multipliant les chaires d'histoire dans l'enseignement supérieur, en fondant la Société de l'histoire de France en 1834 et le Comité des travaux historiques et scientifiques l'année suivante. La liste n'est pas close.

Cette même préoccupation de donner des fondements épistémologiques et méthodologiques à l'histoire se trouve chez Michelet. Nous avons vu plus haut comment il fait de Vico le fondateur de la nouvelle science ; il s'y réfère de manière constante : « Je n'eus de maître que Vico. Son principe de la force vive, de l'humanité qui se crée, fit et mon livre et mon enseignement », écrit-il encore en 1869³⁴. Quand il est nommé chef de la section historique des Archives nationales le 21 octobre 1830, Michelet prévoit un inventaire du trésor des chartes :

En lisant, la plume à la main, un certain nombre de pièces de chaque époque, on peut en extraire beaucoup de remarques importantes sur le droit, sur la langue, sur la forme des actes, sur les variations mêmes de l'écriture³⁵.

³³ *Ibid.*, p. 399-400.

³⁴ Jules Michelet, Préface à l'*Histoire de France*, *op. cit.*, p. 10.

³⁵ Cité dans Paul Viallaneix, *Michelet, les travaux et les jours*, *op. cit.*, p. 120.

Les historiens qui lui ont succédé savent aussi combien il lui a été difficile d'être fidèle à son projet de faire « resurgir intégralement le passé », son œuvre n'évitant pas le genre de la chronique ou celui du roman quand elle n'est pas teintée de providentialisme laïcisé ou d'esprit polémique. Les mêmes préoccupations ne sont pas étrangères aux travaux historiques de Chateaubriand qui rédige un véritable discours de la méthode dans la préface des *Études historiques*, citant les sources documentaires et commentant les développements historiographiques³⁶. Incontestablement, le genre historique longtemps partagé par tous les écrivains devient une histoire constituée comme science bien qu'elle n'en soit qu'à ses débuts. Mais grâce à Guizot notamment, l'histoire renoue avec la tradition érudite des bénédictins de Saint-Maur et découvre la critique historique de Leopold Ranke. Professeur à l'université de Berlin depuis 1825, Ranke ébauche progressivement la méthode qui peut garantir à l'histoire son objectivité. L'historien doit alors s'effacer pour laisser étudier les documents et la passer au crible de la méthode critique, en se défiant des sources orales et des témoignages des contemporains et en privilégiant l'analyse aux dépens du récit. L'histoire du temps présent n'est pas au cœur des préoccupations des historiens, mais la construction d'une méthode historique est en cours.

L'histoire du temps présent — l'expression reste anachronique — est, en 1830, avant tout affaire d'expérience personnelle de l'historien. L'interprétation et le sens sont sous-tendus par une écriture subjective, imprégnée par les vues politiques et idéologiques de chacun. Est-il d'ailleurs surprenant de trouver les courants de pensée contemporains traverser les conceptions de l'histoire de chacun : l'empirisme libéral chez Guizot, l'idéalisme romantique chez Chateaubriand et Michelet ? Mais ils sont aussi les acteurs éclairés qui par leurs discours donnent du sens au

³⁶ Chateaubriand, *Études historiques*, op. cit., p. 5-86.

temps présent et racontent « le monde qui s'en va » et « le monde qui advient³⁷ » :

Je me suis rencontré entre deux siècles, comme un confluent entre deux fleuves ; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où je suis né, nageant avec espérance vers une rive inconnue³⁸.

³⁷ Cf. Michel Lagrée, *Religions et cultures en Bretagne, 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992, pp. 600-601.

³⁸ *Mémoires d'Outre-Tombe*, liv. XXXXIV, chap. 8, t. II, p. 936.